



Communiqué de presse

Mercredi 24 juin 2020

Pic de pollution : mise en place de la circulation différenciée et gratuité du stationnement résidentiel jeudi 25 juin

En raison d'un épisode de pollution atmosphérique à l'ozone en Ile-de-France, la Ville de Paris annonce la gratuité du stationnement résidentiel pour la journée de demain, jeudi 25 juin. En concertation avec la Préfecture de Police, la circulation différenciée sera également mise en place.

AIRPARIF prévoit pour la journée de demain jeudi 25 juin un épisode de pollution atmosphérique à l'ozone (O₃) dans toute la région Île-de-France.

Afin de réduire les émissions polluantes, la circulation différenciée sera mise en place dès demain au sein du périmètre de l'A86. À Paris, les véhicules Crit'air 3 sont donc interdits pendant cette période – la circulation des véhicules Crit'air 5 et Crit'air 4 étant quant à elle déjà interdite depuis le 1er juillet 2019.

Pour inciter les Parisiennes et Parisiens à ne pas utiliser leur véhicule, le stationnement résidentiel sera gratuit toute la journée de demain.

La Ville de Paris appelle toutes les Parisiennes et tous les Parisiens à suivre les messages de prévention et à faire preuve de civisme en adaptant leurs comportements et en empruntant prioritairement tout mode de transport plus respectueux de l'environnement – notamment le vélo ou le covoiturage munis de masques. Le télétravail est une option à privilégier pour les Parisiennes et Parisiens qui le peuvent demain.

Contact presse : Marion Fonteny – 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr